

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 10 Avril 1877.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 2 de ce mois, a accordé l'Exequatur à M. le Baron de Collongue, en qualité de Vice-Consul de France à Monaco.

NOUVELLES LOCALES.

Tout le monde peut constater l'état florissant de la Principauté, l'essor de son commerce, les embellissements créés, les améliorations apportées au point de vue de l'hygiène et de la voirie; nous affirmons que les progrès intellectuels sont également constants et rapides.

Si l'état moral d'une population peut être apprécié d'après la quantité d'établissements scolaires et le nombre d'élèves qui les fréquentent, la Principauté de Monaco n'a rien à envier aux pays les plus éclairés. L'instruction y est répandue à pleines mains, gratuitement et paternellement. Outre le collège de la Visitation que dirigent les RR. PP. de la Compagnie de Jésus, et dont la renommée n'est plus à faire, Monaco possède des écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, un pensionnat, des écoles de filles et des salles d'asile dirigés par les Dames de St-Maur.

Les bâtiments des écoles primaires, quoique d'une construction récente, étaient devenus insuffisants et il n'était plus possible de faire face aux demandes d'admission.

Grâce à la sollicitude de S. A. S. cet état de choses devait cesser. L'agrandissement de l'école actuelle a été décidé et dans le mois de décembre on commençait la construction d'un pavillon annexe qui permettra d'augmenter le nombre des classes, d'agrandir les anciennes et de loger commodément les professeurs.

Pour donner une idée de l'extension prise par les écoles des Frères, nous rappellerons qu'en 1868, c'est-à-dire il y a neuf ans, ils ouvrirent leur établissement avec deux classes et trois professeurs. Aujourd'hui ils tiennent quatre classes formant huit divisions; le nombre des élèves a quintuplé et le nombre des professeurs a augmenté en proportion.

Quand l'annexe en construction sera terminée, c'est-à-dire à la rentrée prochaine, en octobre, les écoles disposeront de neuf classes pouvant recevoir aisément plus de 400 élèves.

Ces chiffres sont éloquentes; ajoutons que les Frères de la Doctrine Chrétienne sont ici ce qu'ils sont partout: actifs, intelligents, dévoués, et qu'ils jouissent, avec raison, de l'estime et de la confiance de tous les pères de famille.

M. le Chevalier Antoine Bellando de Castro, Lieutenant-Colonel en retraite, est décédé à Monaco, vendredi, 6 avril, dans sa 92^{me} année.

Ancien officier du premier empire, il avait fait avec distinction, les campagnes de cette époque mémorable; blessé plusieurs fois sur les champs de bataille d'Italie, d'Allemagne et en dernier lieu à Waterloo, il fut mis à l'ordre du jour pour action d'éclat.

Lorsqu'en 1815 la Principauté fut rendue à ses Souverains légitimes, il entra au service d'Honoré IV et occupa sous ses successeurs divers emplois qu'il remplit avec une fidélité et une loyauté qui ne se sont jamais démenties.

De 1847 à 1855, il fut appelé aux fonctions intérimaires de Gouverneur Général et pendant cette période difficile, il s'acquitta de sa mission avec intelligence et fermeté.

Son caractère droit et bienveillant lui avait mérité les sympathies générales et la haute estime de ses Princes.

M. le Lieutenant-Colonel Bellando de Castro, est mort en chrétien, il s'est éteint comme un patriarche, chargé d'années, entouré de sa famille qui le vénérât et le chérissait.

Il était Officier de St-Charles, Chevalier de la Légion-d'Honneur et décoré de la médaille de Ste-Hélène.

Les funérailles ont eu lieu samedi; un détachement des Gardes de S. A. S. commandé par un capitaine, deux pelotons de Carabiniers, rendaient les honneurs militaires; le corps était précédé d'une députation des écoles, de l'Orphelinat, de la Congrégation des filles de Marie, des Pénitents et Pénitentes et de la Société philharmonique qui exécutait des airs funèbres.

Le colonel Jacquemet, Commandant supérieur des Gardes, M. de Payan, Secrétaire général du Gouvernement, M. le Ch.^{er} Gastaldi, Maire de la ville et M. Roasio, Capitaine du port, portaient les cordons du poêle.

Le deuil était conduit par M. le Lieutenant-Colonel Lucien de Castro, Aide-de-camp de S. A. S. et par M. Théophile Bellando de Castro, Notaire de la Maison du Prince, fils du défunt.

Le Prince s'était fait représenter aux obsèques par M. le Lieutenant Gastaldi, Officier d'Ordonnance de S. A. S. Une foule recueillie, en tête de laquelle figuraient S. Exc. le Gouverneur Général et M. le Président du Tribunal Supérieur, suivis des principaux fonctionnaires et employés de la Principauté, a voulu rendre hommage à la mémoire de l'homme de bien et donner un témoignage de condoléance à sa famille en accompagnant le char funèbre à l'Eglise et au cimetière.

Dans la personne de M. le Lieutenant-Colonel Antoine Bellando de Castro, le Prince Charles III a perdu un loyal serviteur, la famille de Castro un chef vénéré, la cité tout entière un homme qui, depuis longtemps, possédait les vives sympathies de la population et qui emporte dans la tombe ses sincères regrets.

M. Vidal, Commissaire de Police de Monte Carlo, vient d'être nommé, par le maire de Marseille, chef de bureau de la police municipale de cette ville où il avait déjà occupé l'emploi de commissaire central.

Ce fonctionnaire avait su s'attirer, dans la Principauté, l'estime générale; son départ sera regretté de l'administration et du public.

M. Jules Simon, ministre de l'intérieur, vice-président du Conseil des ministres en France, est passé jeudi à la Gare de Monaco dans le train de 4 h. 30 après-midi, venant de l'Italie et se rendant à Nice, puis à Paris.

M. le ministre des affaires étrangères et M^{me} la duchesse Decazes, ont traversé vendredi la Principauté; ils ont pris, à la gare de Monte Carlo, le train de 1 heure 18 minutes de l'après-midi se rendant à Cannes.

Midhat-Pacha est venu, la semaine dernière, visiter la Principauté. Après s'être promené dans les jardins de Monte Carlo il est resté quelques instants dans la salle de concert du Casino.

Un wagon mixte du train 498, lequel arrive à Nice à 11 heures 50 minutes du soir, a déraillé, le 3 avril, au kilomètre 236, entre les gares de Monaco et Eze. Il a parcouru 2,500 mètres ainsi déraillé et en passant à la gare d'Eze il s'est renversé sur le côté, entraînant le déraillement de deux roues de la voiture qui le suivait.

Le wagon renversé contenait seulement quatre voyageurs dans le compartiment de première. Ils n'ont eu aucun mal.

Une partie des voitures composant le train 498 a pu être dégagée. On en a fait un train dans lequel les voyageurs sont montés. Ils sont arrivés à Nice, avec 2 h. 26 m. de retard.

Le déraillement a été relevé pendant la nuit. La machine de secours a pu rentrer à six heures du matin, avec le surplus du matériel resté à Eze.

Le transbordement qui se faisait entre Varazze et Cogoletto, sur la ligne de Gènes, n'a plus lieu. Tous les trains sont rétablis, les transports à petite vitesse restent seuls limités à Savone.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Fréjus. — Par un bref de Notre St-Père le Pape, en date du 16 mars, M^r Terris, évêque de Fréjus et Toulon, a été nommé Prêlat de la Maison de Sa Sainteté, assistant au Trône Pontifical et Comte Romain.

Grasse. — Les fêtes à l'occasion de l'inauguration de la statue de Fragonard, ont été ce que l'on espérait, c'est-à-dire, magnifiques. Favorisée par un beau temps, la cérémonie avait attiré à Grasse une foule immense.

Le concours musical a été brillant, la musique de Nice a remporté le prix d'excellence.

Cannes. — M. le duc et M^{me} la duchesse Decazes sont arrivés lundi, par l'express de 5 heures du soir, et sont descendus au *Splendide-Hôtel*. Le ministre des affaires étrangères était accompagné de M. Du Bas, son secrétaire particulier.

Golfe Juan. — L'escadre d'évolution de la Méditerranée se compose du *Richelieu*, 829 hommes d'équipage; la *Couronne*, 580; la *Magnanime*, 601; la *Provence*, 580; la *Savoie*, 590; la *Revanche*, 464; et le *Bisson*, 408.

Total des hommes de l'équipage, 3,452.

Antibes. — Un concours cantonal agricole aura lieu au mois d'octobre prochain à Antibes, sous la direction de la société agricole et horticole de Grasse et de Cannes.

Nice. — Midhat-Pacha est resté quelques jours à Nice, à l'hôtel de la Méditerranée, avec sa suite. Il a quitté mardi le chef-lieu des Alpes-Maritimes pour se rendre à Marseille.

De Marseille, il ira à Barcelone en passant par Madrid, puis il retournera à Paris par Bordeaux. Son voyage durera deux mois.

— Le prince et la princesse de Hohenlohe ont quitté Nice mardi matin à bord d'un vapeur se rendant à Gènes.

Villefranche. — A la grande satisfaction de la population de Villefranche, l'ordre, d'après lequel le quartier général de la flotte américaine devait être transféré à Lisbonne, vient d'être révoqué.

L'amiral Worden a de suite télégraphié à Lisbonne pour que les deux frégates américaines, le *Trenton* et l'*Allianu*, aient à revenir à Villefranche où elles arriveront vers le 17 de ce mois.

Notre correspondance particulière nous ayant fait défaut, cette semaine, nous empruntons au *Constitutionnel* les passages suivants de la Chronique Parisienne de Bachaumont:

La chronique a passé sa semaine de Pâques tout comme un ministre — sur les bords de la Méditerranée. Elle est allée à Cannes à l'exemple de M. Decazes et à Nice à l'instar de M. Jules Simon. A Menton elle s'est rencontrée avec le duc d'Audiffret-Pasquier, M. Dufaure, puis MM. Vandal, Morio de Lisle et une foule d'hommes politiques relevant de tous les régimes et de toutes les opinions. La Méditerranée est devenue une mer politique à l'usage des congés parlementaires et des retraites ministérielles.

Cannes où le duc et la duchesse Decazes séjournent en ce moment est par excellence la plage aristocratique du littoral. Ce ne sont que princes et marquises, altesses et seigneuries. L'archiduc Raynier

et l'archiduchesse Marie viennent d'y retrouver la princesse de Thurn et Taxis, sœur de l'impératrice d'Autriche et le comte et la comtesse de Bardi, les neveu et nièce du comte de Chambord. La duchesse de Chevreuse, la duchesse de Luynes, le duc et la duchesse de Doudeauville, le prince et la princesse de Montmorency-Luxembourg, le duc et la duchesse de Vallombrosa et cent autres des plus beaux noms de l'armorial légitimiste se rencontrent à Cannes. A un thé donné par la duchesse de Luynes dans sa belle villa on se serait cru à quelque réception de la cour de Versailles, tant il y avait foule parmi l'élite aristocratique présente.

A Cannes il n'y a pas de point de raliement général. On se voit entre soi, par coterie. Chaque villa a sa société attirée et vous n'y trouvez pas cette fusion banale qui caractérise les villes d'eaux. Le bon ton est de rigueur, et les demoiselles à ceinture dorée n'affrontent pas la plage. C'est un séjour de famille au suprême degré, et les bébés y poussent aussi nombreux que les orangers. Aussi tous les divertissements du sport y sont-ils fort en faveur et le patinage à roulettes ne s'y montre pas moins en vogue que la paume ou le croquet.

A côté de ce monde quelques brillantes individualités internationales faisant élection de domicile dans des villas qui sont de véritables palais et y exerçant une hospitalité aussi fastueuse qu'élégante. Nice a clôturé cette semaine une exposition de tableaux organisée par le prince Stirbey et quelques autres amateurs distingués et qui a obtenu le plus légitime succès. Les noms de Meissonnier, Diaz, Gérôme, Landelle, Yundt, Worms, Rousseau, Français, Jacques, Zlem, Berne-Bellecourt, Clairin, Bida et *tutti quanti* qui figuraient au catalogue témoignent de l'importance de cette exposition.

Nombre d'artistes sont venus, cette saison, réchauffer leur palette au soleil méditerranéen. La villa de M. Wagatha, à Monte Carlo; celle de M. Garnier, l'architecte de l'Opéra, à Bordighiera, sont leurs centres de réunion. Les peintres Jules Breton, Feytaud, Perrin, Yundt, le sculpteur Cordier, M^{me} Sarah-Bernhardt, sont, entre autres artistes, actuellement dans ces parages.

On a pu voir le concours de sympathies qui s'est produit aux funérailles de Marchal. Il y avait là foule dans l'élite et un concert unanime de regrets comme rarement obsèques en ont été témoins. Mais par une touchante pensée les confrères de Marchal organisent en ce moment une vente au profit de sa succession où chacun se fera un honneur de contribuer par une toile, une esquisse, un dessin. La petite colonie d'artistes réunie sur les bords de la Méditerranée a accueilli avec empressement ce projet et se prépare à participer à cette bonne œuvre. On peut s'attendre à une vente artistique telle que la liquidation de la plus riche galerie n'en pourrait fournir les éléments. Ce sera le tribut de l'art français à la mémoire d'un peintre à jamais regretté.

A propos d'art, M^{me} Sarah Bernhardt est venue à Menton rétablir sa santé vivement ébranlée par la fatigue de créations de rôles successives. En moins d'un an, l'éminente sociétaire de la Comédie-Française s'est produite dans *l'Etrangère*, *Phèdre* et *Rome vaincue*, ajoutant chaque fois un fleuron glorieux à sa couronne d'artiste. A Menton, M^{me} Sarah Bernhardt délaisse le théâtre pour se vouer à une autre branche de l'art.

Abandonnant l'ébauchoir, qui lui a valu son éclatant succès du dernier salon, elle se voue à la peinture. Chaque jour, elle installe son chevalet sur quelques points du littoral et peint des heures entières d'après nature. Elle rapportera certainement de son voyage à Menton des toiles appelées à produire autant de sensation que ses statues.

La peinture, d'ailleurs, est en vogue parmi les femmes de théâtre. M^{lle} Thèze, dont on n'a pas oublié les brillants succès au Vaudeville, délaissant prématurément la scène, se livre à la peinture et va se faire, sous cette nouvelle incarnation, une nouvelle réputation de premier ordre. Elle a le sentiment et la couleur, une sûreté de touche étonnante et cette vérité de pinceau qui fait les grands artistes. Son début comme peintre fera, je vous le garantis, du bruit dans le *Landerneau* parisien.

A côté d'elle, M^{lle} Pierson, la brillante comédienne que vous savez, aspire également aux succès de la

palette et à l'héritage de Rosalba. On dit grand bien de ses toiles, et ses amis n'hésitent pas à lui prédire un sérieux avenir.

La femme montre ainsi, une fois de plus, la multiplicité de ses aptitudes. Servie par une persistance de volonté que l'homme est loin de posséder à un égal degré, en général, elle s'attaque à toutes les branches et y cueille partout des fleurs.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS.

Une heureuse innovation: Plusieurs journaux assurent que la compagnie des chemins de fer P.-L.-M. organise un nouveau service, au moyen duquel les voyageurs malades ou aimant toutes leurs aises pourront, en payant un supplément par place, faire le trajet de Nice à Paris à chaque train express et rapide d'une manière on ne peut plus confortable. A chaque train pour Paris sera ajouté un wagon contenant douze lits couchettes, avec salle à manger, cuisine, cabinet de toilette, etc. Un domestique sera spécialement chargé de ce wagon et en aura le service. On pourra ainsi s'installer dans un wagon, tout comme après une journée de travail on se met à l'aise en rentrant au foyer domestique.

Au début, les départs de Paris de ces *sleeping-cars* n'auront lieu que trois fois par semaine: les lundi, mardi et mercredi.

Quant au service régulier, disent les mêmes journaux, il recevra sa pleine exécution à partir du 15 juin.

Nos renseignements particuliers ne sont pas aussi affirmatifs, néanmoins, nous savons qu'il y a longtemps que la compagnie étudie ce projet et nous espérons qu'il recevra son exécution prochainement.

Une précieuse découverte. — Les carrières de pierres lithographiques de la Ligurie, en Italie, découvertes en 1863 par M. P. Rancurel, minéralogiste-géologue français, ont obtenu aujourd'hui la plus éclatante récompense à laquelle on puisse s'attendre.

La chambre syndicale des imprimeurs-lithographes de Paris, après de longs et minutieux essais, vient de constater les qualités parfaites des pierres d'Oneglia.

Nous savons aussi, par un rapport sérieux, que cette immense carrière d'Oneglia, exploitée par MM. Rancurel et C^{ie}, contient douze bancs de ce précieux calcaire, cubant au minimum 317,400 mètres cubes, et qu'une production annuelle de 4,000 mètres ne pourrait épuiser ce gisement que dans 310 années. La production totale arriverait au chiffre colossal de 317 millions 400,000 francs.

M. Rancurel, a reçu plusieurs récompenses officielles et a, par le fait de sa découverte, rendu les plus grands services à l'industrie lithographique française; aussi cet infatigable chercheur a bien mérité d'attacher son nom au *calcaire lithographique de la Ligurie*, qu'il étudie depuis quinze ans, et de voir enfin ses efforts couronnés d'un plein et durable succès.

BIBLIOGRAPHIE.

La Société Eduenne, publie en ce moment, les *Souvenirs* d'un médecin d'Autun mort dans cette ville en 1869 après une longue existence consacrée tout entière à la science et aux bonnes œuvres. Nous empruntons à ces souvenirs anecdotiques du docteur Guyton un épisode émouvant de la terreur révolutionnaire, que le drame ou le roman aurait volontiers inventé, si la vérité n'était souvent plus féconde que la fable, et où se trouve mêlé le nom de l'illustre famille de Mac-Mahon.

Le marquis de Mac-Mahon avait émigré comme un grand nombre de ses frères d'armes et avait passé en Belgique, abandonnant son château de Sully, en Bourgogne, aux soins d'un homme dévoué, M. Beaune, qui parvint à sauver une partie de son immense fortune. Celui-ci, arrêté sur la frontière belge, au retour d'un des voyages qu'il faisait une ou deux fois chaque année pour porter, au péril de sa vie, de l'argent au marquis, fut conduit à Paris et déposé à la Conciergerie. Il avait en perspective le tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire la mort, lorsqu'un singulier incident, dit-il, il faut le dire, à la générosité de Fouquier-Tinville, vint lui apporter le salut.

M. Beaune, dit le docteur Guyton, avait pour ami le fils aîné du docteur Tripiet, d'Autun, qui avait acheté de Fouquier-Tinville sa charge de procureur au Châtelet. En arrangeant ses dossiers, il découvrit une traite de 4,000 livres qu'on avait négligé de faire payer. Il en poursuivit le remboursement et remit la

somme à Fouquier, qui fut frappé de cet acte de délicatesse et en fut reconnaissant. Il lui promit en retour de lui rendre service à l'occasion. Cette occasion ne tarda pas à s'offrir. M. Tripiet, apprenant l'arrestation de M. Beaune, alla trouver l'accusateur public dans son cabinet, intercédant vivement pour qu'on ne le laissât pas languir longtemps dans son cachot. — Savez-vous ce que vous me demandez, dit Fouquier-Tinville? c'est la mort de votre ami; n'importe. Cherchez dans le carton marqué à la lettre B et vous saurez quel jour il paraîtra devant le tribunal. — Cela dit, il continue son travail. M. Tripiet ouvre le carton désigné, trouve les pièces relatives à M. Beaune, les met dans sa poche, salue Fouquier-Tinville et sort sans que celui-ci lui adresse un seul mot.

« Le nom de M. Beaune ne fut point appelé et la chute de Robespierre le rendit à la liberté. »

Cette anecdote, dont le docteur Guyton tenait le récit du héros lui-même, méritait d'être connue. Elle n'est pas la seule qui donne de l'intérêt aux curieux *Souvenirs* du médecin d'Autun.

NOTES D'UN CURIEUX. (*)

Les Tapisseries Françaises.

II.

AUBUSSON, FELLETIN ET BELLEGARDE.

Pendant le XVII^e siècle et une partie du XVIII^e, la fabrication d'Aubusson fut obligée de lutter énergiquement contre les prétentions despotiques des tapisseries de Paris qui refusaient à leurs confrères d'Aubusson et de Felletin le droit d'ouvrir des magasins à Paris, hors le temps des foires, voulaient soumettre leurs produits à la visite et à la marque; un article des statuts de la corporation de Paris portait cette injonction outréculante: « il est enjoint aux tapisseries d'Aubusson de porter honneur et respect à ceux de Paris. » Les tapisseries d'Aubusson ripostèrent avec brutalité en disant que leurs adversaires usurpaient la qualité de tapisseries hauts liciers attendu qu'ils étaient tout au plus des rentrayeurs de vieilles tapisseries... que leur art consistait à courir les inventaires, à cabaler, à acheter toutes sortes de vieilles tapisseries, quelque défectueuses qu'elles soient, qu'ils rentrayaient tant bien que mal pour les revendre et à faire le courrage de tapisseries neuves de toutes provenances... qu'on ne pouvait, d'ailleurs, forcer la fabrique d'Aubusson à n'employer que des laines fines attendu que la majeure partie de leur production consistait en ouvrages ordinaires et grossiers, qui étaient achetés par le commun du royaume et les églises de province, qui ne veulent pas dépasser un certain prix et que tel pouvait bien acheter une tenture de tapisserie d'une valeur de 4 à 500 livres qui n'avait pas le moyen d'en acheter une de 1,500 livres... que d'ailleurs la production annuelle d'Aubusson et de Felletin s'élevait à plus de 3,000 tentures.

Les maîtres jurés de Paris se chargèrent de venger leur corporation d'une pareille imputation qui tendait à faire passer les maîtres tapisseries de Paris pour de vulgaires brocanteurs incapables de manœuvrer le métier de haute ou basse lisse; dans le recueil des règlements qu'ils publièrent en 1718, ils appréciant, en ces termes, la valeur des tapisseries d'Aubusson:

« Les commencements d'Aubusson furent assez beaux mais peu durables de sorte qu'aujourd'hui c'est la fabrique la moins estimée de toute l'Europe; ils ne font que de la basse lisse mais dans un goût assez plat, dur et froid, n'imitant en rien la nature; leurs personnages sont insupportables par le peu de dessins qu'on y rencontre, n'usant que de la mauvaise laine et de la mauvaise teinture, ce qui les discrédite entièrement. »

Cette critique est assurément exagérée; la fabrique d'Aubusson représente l'industrie privée, livrée à ses propres forces, par rapport à l'industrie officielle dont la plus haute expression était la fabrique des Gobelins qui ne faisait qu'ouvrages de prince; c'est d'ailleurs ce qui la fortifia et assura son existence par un débit plus considérable de ses produits à la portée des fortunes médiocres.

Le marquis de Paulmy l'affirme en ces termes: ceux qui ne peuvent atteindre aux prix considérables auxquels sont portées les tapisseries des Gobelins s'en fournissent dans les fabriques de Beauvais, en Picardie, dans celles d'Aubusson, en Auvergne et dans celles de Felletin, dans la Haute-Marche. Ces manufactures, ainsi que celles des Gobelins, ont quelquefois employé

l'or et l'argent dans leurs tapisseries. On prétend que Felletin réussit mieux dans les verdure, Aubusson dans les personnages, et que Beauvais les surpasse dans l'un et l'autre genre; mais toutes les trois ont également abandonné la haute lisse et il n'y a qu'aux Gobelins où ce travail soit conservé (mélanges tirés d'une grande bibliothèque, 1779-88)

Les tapisseries d'Aubusson en général hautes de deux aunes et demie étaient divisées en quatre catégories suivant la qualité de la chaîne et de la trame; dans la première qualité le fond était en soie, la chaîne pouvait être en étain, (mot usité pour désigner la laine employée dans les ouvrages fins) double broche en fil simple. La chaîne était toujours en laine et il était interdit d'employer tant dans la chaîne que dans la trame des soies et laines défectueuses ou des laines de montons ou brebis morts de maladie ou une sorte de fil de lin, nommé fil de coton d'Épinay ou de fil de lin et de chanvre; c'était la différence de finesse et de préparation des laines pour la chaîne qu'en faisait la qualité; le prix variait de 15 à 300 livres l'aune carrée.

La chaîne de la tapisserie d'Aubusson était toujours en laine ce qui la distingue de la tapisserie de Flandres dont la chaîne était souvent de chanvre ou de lin.

On fabriquait à Aubusson des tentures de toute espèce; des fauteuils, des cabriolets, chaises, canapés, ottomanes, bergères, lits, cantonnières, écrans, portières, caparaçons et housses pour les chevaux, couvertures de mulets, baudriers de gardes, galons de livrées.

En 1740, on commence seulement la fabrication des tapis veloutés, façon de Turquie, à l'instar de la Savonnerie, dont les femmes, qui étaient exclues de la tapisserie ordinaire, sont spécialement chargées. Les sieurs Mage et Dessarteaux, marchands tapisseries d'Aubusson, qui demeuraient à Paris, rue de la Huchette, obtinrent, par arrêt du 21 mai 1746, un privilège exclusif, pendant dix ans, pour la fabrication, à Aubusson et à dix lieues à la ronde, des tapis de pied ou de table, portières et autres ouvrages façon de Perse et Turquie. Mais les matières étaient moins belles, le point d'Aubusson était plus gros et occupait plus de place que celui de la Savonnerie; on employait la laine d'Auvergne pour les tapis communs, la laine de Picardie pour les tapis fins, la laine d'Angleterre, pour les tapis extra-fins; la qualité élastique de la laine rend le velouté du tapis susceptible de résister à la pression des pieds, l'expérience a démontré que la soie, le fil et le coton, n'ont pas au même degré l'élasticité nécessaire; les tapis se vendaient de 25 à 190 francs l'aune carrée.

Vers la même époque, 1746, Aubusson fabriquait aussi des tapis pour table, travaillés à l'aiguille sur canevass et qui étaient désignés, dès le XVI^e siècle, sous le nom de tapis au gros point.

L'intendant de Moulins, Roland Levayez, avait signalé la pénurie des fabricants d'Aubusson qui ne pouvaient faire les sacrifices nécessaires pour se procurer des cartons convenables; ils faisaient tisser d'après de grossières enluminures représentant des sujets empruntés à Laurent de la Hyre, Claude Vignon, François Chauveau, sur les scènes de l'Ancien Testament, l'histoire grecque, la Jérusalem du Tasse; d'autres cherchaient à imiter les tapisseries d'Alexandre-le-Grand, des Gobelins, ou reproduisaient les sujets de chasse de Rab.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 2 au 8 Avril 1877.

GOLFE JUAN. b. la Fortune, français, c. Monte, sable
ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Allegre, id.

GOLFE JUAN. b. l'Alexandre, français, c. Jovenceau, sable.
ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Gabriel id.
ID. b. St-Ange, id. c. Fornero, id.
ID. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id.
ID. b. l'Indus, id. c. Fochon, id.
MENTON. brick-g. l'Eulalie, id. c. Rey, fûts vides.
NICE. yacht à v. Willias, russe. c. Hallen, sur lest.
BORDIGHIERA. chaloupe v. l'Étincelle, français, c. Santin, id.

Départs du 2 au 8 Avril 1877.

GOLFE JUAN. b. la Fortune, français, c. Monte, s. l.
ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Allegre, id.
ID. b. l'Alexandre, id. c. Jovenceau, id.
ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Gabriel, id.
ID. b. St-Ange, id. c. Fornero, id.
ID. b. St-Michel, id. c. Isoard, id.
ID. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id.
ID. b. l'Indus, id. c. Fochon, id.
CETTE. brick-g. l'Eulalie, id. c. Rey, fûts v.
CANNES. chaloupe v. l'Étincelle, français, c. Santin, sur lest.

PURGES D'HYPOTHÈQUES LEGALES.

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Henri Leydet, notaire à Monaco, du vingt-sept mars mil huit cent soixante dix-sept, enregistré et transcrit,

Madame Jeanne-Marie-Françoise-Aurélié Nagel, veuve de Monsieur Pierre-Joseph-Clément-Constant Charrassin, native de Biziat (Ain), rentière, demeurant et domiciliée à Nice, ayant élu domicile à Monaco dans la maison qu'elle va construire sur le terrain acquis et ci-après désigné,

A acquis, pour le prix de vingt-deux mille huit cent soixante-seize francs cinquante centimes,

De Monsieur Jean-Auguste-Hyppolite de Villemessant, homme de lettres, demeurant et domicilié à Paris, avenue du Bois-de-Boulogne, 64, ayant élu domicile en sa demeure à Monaco, villa Beaumarchais, quartier de Monte Carlo,

Un lot de terrain à bâtir, situé à Monaco, quartier de Monte Carlo de la contenance de quatre cent cinquante sept mètres carrés, cinquante trois décimètres carrés, confrontant au midi au terrain restant à Monsieur de Villemessant; au nord à la route de Menton; à l'est à Monsieur Charlot Médecin; à l'ouest à une avenue allant de la route de Menton à la place de l'annexe de l'Hôtel de Paris.

Le dix avril mil huit cent soixante dix-sept, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le dix avril mil huit cent soixante dix-sept.

H. LEYDET, avocat.

AVIS.

MM. les actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, sont convoqués en Assemblée Générale annuelle, le vendredi 27 avril 1877, à 3 heures de l'après-midi, au siège de la Société à Monaco,

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Avril	PRESSIONS BAROMETRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 ^m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPERATURE DE L'AIR				TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITE RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHERE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h.	4 h. après midi	10 h.				
2	752.1	751.6	752.5	12.7	14.2	14.7	13.1	13.2	0.74	S.	nuageux
3	755.4	754.6	753.5	13. »	16.5	14.3	13.8	13.7	0.75	E. fort	beau. variable
4	746.8	746.1	748.8	13.4	13.1	14. »	13.4	14.2	0.85	id.	nuag. pluie 3 ^{mm}
5	750.9	751.3	753.9	13.7	16.1	14.4	12.7	14.8	0.70	O. très fort	beau
6	754. »	753.1	753.6	10.3	17.2	14.7	13.2	14.5	0.72	O.	id.
7	754.8	754.5	755.4	10.9	17. »	15.1	13.2	14.1	0.73	O. faible	quelques nuages
8	756.4	755.6	755.4	12. »	16.1	15.1	13.9	14.1	0.74	E. faible	id.
DATES											
Observations: Maxima 15. » 16.7 15. » 16.8 17.3 17.5 16.5											
Minima 10.7 10.4 11. » 10.5 9. » 9. » 10. »											

(*) Voir le n^o 979.

Vient de paraître :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Illustré de neuf photographies et un plan,

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.

Prix : 3 FR. — Par la poste 3 50 en un mandat-poste.

A vendre: un Fourneau à Pétrole avec cinq pièces de casserolle. — S'adresser rue de Lorraine, 17, au 2^{me}

MONTE-CARLO (MONACO)

HOTEL DE LONDRES

VUE SPLENDIDE

Dominant la mer, le Casino et ses superbes jardins

APPARTEMENTS CONFORTABLES EN PLEIN MIDI

TABLE D'HOTE

Service particulier, Soins assidus, Prix modérés,

Ameublements complets. — Atelier de Tapisserie.

CHARLES MONTRUCCHIO

rue Louis, maison Médecin, à la Condamine,

MONACO

SIÈGES, TENTURES, DÉCOR D'APPARTEMENTS.

Montage d'ouvrages en tapisserie, fabrique de tentes de tout système, literie complète, meubles et régaration de meubles. — Pose de tapis.

A VENDRE TERRAINS POUR VILLAS dans de belles positions. — Accès carrossable. S'adresser à M. Désiré de Milla.

SPLENDIDE-HOTEL

(Ancien palais de la Condamine)

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

EXPOSITION AU MIDI AVEC GRAND JARDIN ET TERRASSE

Ce nouvel hôtel, admirablement situé, jouissant d'une très-belle vue sur la mer, vient d'être nouvellement restauré et confortablement meublé.

Un fait des arrangements à la saison. — Prix modérés.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1877

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 16 OCTOBRE 1876. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distances kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487	499
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	Expr	mixt.	dirt.	mixt.	Exp.	mixt.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	mat.	soir	soir	
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02	2 05	3 42	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 03	9 56	11 26	1 33	2 49	5 30	7 59	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 03	10 47	12 23	2 22	3 51	6 22	8 57	
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 17	»	10 56	12 40	2 37	4 25	6 50	9 14	
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30	»	»	12 56	2 49	4 38	7 01	9 26	
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	»	1 03	»	4 45	»	9 33	
2	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	8 45	»	»	1 11	»	4 53	»	9 42	
10	1 20	» 90	» 65	Eze	9 05	»	11 32	1 30	3 13	5 10	7 26	9 56	
19	2 45	1 85	1 30	Monaco	9 10	»	11 37	1 36	3 19	5 16	7 32	10 02	mat.
173	19 15	13 55	9 65	Monte Carlo	9 43	»	11 54	2 15	3 50	5 50	8 05	10 40	4 55
				Menton	11 45	»	»	4 07	5 58	»	9 55	3 40	6 28
				Vintimille heure de Rome	6 05	»	»	10 20	10 50	»	10 32	10 »	12 55
				Gènes	soir			soir	soir	soir	soir	mat.	mat.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distances kilom.	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.	STATIONS	478	4	482	486	488	492	494	496	498
					omn.	expr.	omn.	mixt.	dirt.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	»	mat.	»	4 15	7 38	8 35	12 55	»	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	»	6 50	»	10 24	12 23	3 05	6 55	soir	10 08
10	1 20	» 90	» 65	Menton	»	7 25	»	11 »	12 59	3 40	7 30	10 »	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	»	7 48	»	11 20	1 18	4 »	7 54	10 22	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	»	8 01	»	11 31	1 25	4 09	8 01	10 28	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze	»	8 14	»	11 44	»	4 22	8 15	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	»	8 22	»	11 52	»	4 30	8 23	»	»
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	»	8 31	»	12 06	1 49	4 40	8 32	»	11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice	mat.	8 43	mat.	12 18	2 01	4 52	8 44	11 03	11 50
173	21 30	16 »	11 70	Nice } arrivée	6 08	8 55	10 05	12 35	2 23	5 14	9 06	11 08	soir
240	29 55	22 15	16 25	Nice } départ	7 19	9 54	11 18	1 46	3 20	6 10	10 02	11 58	»
				Cannes	12 2»	1 47	3 42	7 40	7 29	soir.	soir.	soir	»
				Toulon	2 »0	3 15	5 57	9 45	9 05	»	»	»	»
				Marseille	soir	mat.	soir.	soir.	soir.	»	»	»	»

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HOTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, diner, logement et service compris à des prix modérés.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.